



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE

BELLEGARDE

☎ 04 66 01 11 16

☎ 04 66 01 61 64

NOMBRE DE CONSEILLERS		
En exercice	Présents	Volants
29	23	27

QUESTION N°		
16-035		
OBJET		
VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2016		
ONT VOTE		
Pour	Contre	Abs.
24	0	3
CONVOC. & AFFICHAGE		
Le 24 mars 2016		
DEPOT EN PREFECTURE		
Le 13 avril 2016		
PIECE JOINTE		
Liste de subventions 2016		

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 mars 2016

Le trente mars deux mille seize, le conseil municipal de la commune de Bellegarde, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Juan MARTINEZ, Maire.

Etaient présents (23) : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Roseline BOURRELLY, Éric MAZELLIER, Isabelle GIOENI, Lucie ROUSSEL, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Michel BORELLO, Jean GRANIER, Jacques BONHOMME, Georgette ROUVRAY, Martine BASTIDE, Nathalie SIMONE.

Etaient absents (6) : Mmes et MM. Jérôme PANTEL, Fabien SMAGGHE, Marie-Carmen BALSERA, Alain DUCROS, Claude JANVIER, Françoise DENIS.

Procurations (4) : de Jérôme PANTEL à Olivier RIGAL, de Fabien SMAGGHE à Éric MAZELLIER, de Marie-Carmen BALSERA à Juan MARTINEZ, d'Alain DUCROS à Jacques BONHOMME.

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élu secrétaire de séance Monsieur Adrien HERITIER.

Monsieur le Maire expose au Conseil que, le budget primitif de la Commune étant adopté, il y a lieu d'accorder les subventions en faveur des associations, en rappelant leur rôle important dans le secteur culturel, sportif, scolaire, ou encore social, par des actions qui sont menées toute l'année au profit de la population.

Monsieur le Maire soumet une liste au vote du Conseil.

Le Conseil,

- ⇒ **Vu** le budget primitif de la Commune,
- ⇒ **Vu** la liste présentée par Monsieur le Maire,
- ⇒ **Considérant** l'intérêt que représentent ces différentes associations,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré :

 **Accorde** aux associations les subventions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Dit que les crédits ont été prévus au budget primitif 2016 de la Commune (article 6574).

Précise que les subventions supérieures à 8 000 € seront versées aux associations en deux acomptes de 50 % (en mai et novembre) de façon à coïncider avec leurs besoins réels de trésorerie.



Certifié exécutoire par le
Maire, compte tenu de la
réception en
Préfecture le...
et de la publication le ...

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Bellegarde, le 30 mars 2016

Le Maire,
Juan MARTINEZ



OBJET	Associations	Rappel subventions 2015	Subventions accordées 2016
Scolaires	coopérative scolaire école maternelle	4000 €	4000 €
	Appel Ecole Jeanne d'Arc	800 €	800 €
	FCPE Henri Serment	800 €	900 €
	OCCE 30 Ecole Henry Serment	7500 €	8000 €
	Association Sportive et Scolaire de l'école publique de Bellegarde	12000 €	14000 €
	Association Sportive et Culturelle Jeanne d'Arc	1000 €	1000 €
	Anim'Belle	400 €	400 €
	Marmaille et Compagnie	800 €	1000 €
	Les petits de l'amour	600 €	600 €
Sportives	COB	33000 €	35364 €
	Association Française de Karaté Amateur	1500 €	1500 €
	Tennis Club de Bellegarde	6000 €	6000 €
	Judo- club Bellegardais	3500 €	3800 €
	Ecole de Danse de Bellegarde	3500 €	3500 €
	Union des Pecheurs de la Plaine	900 €	1000 €
	Ecole de pêche et d'environnement	900 €	3525 €
	AAPPMA « La Fario Bellegardaise »	1300 €	1300 €
	Moto-Club Bellegardais	1000 €	1000 €
	La Foulée Bellegardaise	2300 €	2300 €
	Rando Bellegardaise	500 €	600 €
	Atomic pétanque	1000 €	1000 €
	Aero Model Club Bellegardais	300 €	300 €
	Club Gymnatique Volontaire	1000 €	1000 €
	Société sportive amicale des chasseurs	2000 €	2000 €
	Yoga- Respiration- Relaxation	500 €	500 €
	Olympique Club Bellegardais	21700 €	21700 €
	Duathlon club bellegardais	500 €	800 €
	Alma Sevillana	800 €	800 €
	Bellegarde Horse Ball	3000 €	3000 €
	Auto Cross Bellegardais	1000 €	1000 €
	AIKIDO	1000 €	1000 €
	EJPP OSUN	150 €	500 €
	DYNAMIC CLUB ?	500 €	500 €
	L'Archer du lac	1000 €	1000 €
Culturelles	Association Culturelle Batisto Bonnet	5000 €	5000 €
	Association Ecole de Musique	11500 €	11500 €
	La Cantilene	700 €	700 €
	Ass.Bell.conservation patrimoine ABCP	500 €	500 €
	Club taurin " L'AFICION "	800 €	1000 €
	Club St Jean	2500 €	2500 €
	Chorale CANTA CIGALE	700 €	500 €
	Bellegarde Passions et Traditions	8000 €	8000 €
	Club Taurin « le 5 francs »	1000 €	1000 €
	Club taurin de la jeunesse Bellegardaise	500 €	500 €
Divers	Anciens combattants et victoires de guerre	700 €	700 €
	F.N.A.C.A	700 €	700 €
	Association Sénéfoli	600 €	800 €
	UPB	1500 €	1500 €
	Adepo 30	600 €	600 €
	Prévention routière	300 €	400 €
	Syndicat des Producteurs de clairette de Bellegarde	2000 €	2000 €
	Amicale des donneurs de sang Bellegardais	1000 €	1000 €
	Les doigts d'or	500 €	500 €
	Club des Cigales	1200 €	2968 €
	Défense anti grêle	2000 €	1000 €
	GIHP	700 €	700 €
	Bellegarde RETRO DANSE	500 €	600 €
	Généalogie Bellegardaise	200 €	200 €
	Bellegarde Holdem Poker – B.H.P	150 €	200 €
	Bolides Bellegardais		150 €
TOTAL		160 600,00 €	170 907,00 €



le Maire
Juan MARTINEZ

